



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

Envoyé en préfecture le 22/01/2026

Reçu en préfecture le 22/01/2026

Publié le

ID : 074-217402361-20260122-ART5_2026_LS-AI

COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS
74170 - HAUTE-SAVOIE
N°05/2026 LS

ARRETE MUNICIPAL

**PORTANT ABROGATION DES ARRETES DE DELEGATION DE SIGNATURE ET DE FONCTIONS
DE MADAME MARIE-CHRISTINE DAYVE**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18,

Vu la délibération n°2020/065 fixant le nombre d'adjoints réglementaires, d'adjoints spéciaux et conseillers municipaux délégués rendue exécutoire le 26 mai 2020 et la délibération n°2020/066 portant élection de ces adjoints dans l'ordre du tableau du conseil municipal, rendue exécutoire le 26 mai 2020,

Considérant le décès de Madame Marie-Christine DAYVE, Première adjointe au Maire, survenu le 21 janvier 2026,

ARRETE :

Article 1^{er}

Les arrêtés suivants, portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Christine DAYVE sont entièrement abrogés à compter du 21 janvier 2026 :

- Arrêté n°24/2020CT du 27 mai 2020 portant délégation de fonctions en matière d'urbanisme ;
- Arrêté n°38/2020CT du 28 mai 2020 portant délégation de signature pour les ampliations des délibérations du conseil municipal, des arrêtés du maire et des adjoints délégués.

L'arrêté suivant est partiellement abrogé à compter du 21 janvier 2026 :

- L'article 1^{er} alinéa 3 de l'arrêté n°44/2020CT du 18 juin 2020 portant délégation de signature pour les contrats et conventions d'occupation de locaux communaux.

Article 2

Monsieur le Maire de la Commune de Saint-Gervais et Madame le Comptable Public de la Commune, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains,

le 22 janvier 2026



Jean-Marc PEILLEX

Télétransmis en Sous-Préfecture le 22/01/2026

Mis en ligne le 22/01/2026

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33